



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 28 septembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 21 septembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot  
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly  
Martine Brézac a donné pouvoir à Yvette Bouguen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

**17. TRAVAUX DE SECURISATION DANS LES ECOLES : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE TRAVAUX DE SECURISATION DES ECOLES POUR L'ANNEE 2016**

Exposé :

Suite aux récents attentats et dans le contexte de menace terroriste, une vigilance renforcée est devenue une priorité absolue. Les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'intérieur ont défini le cadre de leur coopération renforcée pour la sécurisation des écoles, des collèges et des lycées, notamment des accès pour éviter toute tentative d'intrusion malveillante.

Par courrier en date du 21 septembre dernier, l'Etat a fait savoir que le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) allait être abondé de 50 millions d'euros afin d'aider les collectivités territoriales et les organismes gestionnaires des établissements privés sous contrat à réaliser des travaux de sécurisation dans les établissements scolaires.

Les écoles de Quimperlé concernées par ce dispositif sont :

Ecole Brizeux :

Installation d'un visiophone et d'un verrouillage électrique d'un portillon, système raccordé sur le réseau informatique du bâtiment.

Montant des travaux : 4 842,05 € HT

Ecole Maternelle Bisson :

Installation d'un visiophone et d'un verrouillage électrique d'un portillon, système raccordé sur le réseau informatique du bâtiment

Montant des travaux : 4 179,91 € HT

Ecole Maternelle du Lézardeau :

Remplacement de l'interphone existant par un visiophone.

Montant des travaux : 1 862,86 € HT

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

DEPENSES (€ HT)		RECETTES	
Ecole Brizeux	4 842,05	FIPD (80%)	11 107,86
Ecole Maternelle Bisson	4 179,91		
Ecole Maternelle Lézardeau	1 862,86	Ville de Quimperlé	2 776,96
<b>TOTAL</b>	<b>13 884,82</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 884,82</b>

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIDP) pour la réalisation des travaux de sécurisation des écoles.

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme  
Le MAIRE,  
Michael QUERNÉZ.

*u*